



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/278
S/17139

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
Points 40, 72, 132 et 133 de la liste préliminaire*
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET DE LA
COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE
RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON VOISINAGE
ENTRE ETATS
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 30 avril 1985, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam, en date du 29 avril 1985, concernant les actes hostiles de la Thaïlande contre la République démocratique populaire lao.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note et l'annexe jointe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 40, 72, 132 et 133 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) HONG BICH SON

* A/40/50/Rev.1.

ANNEXE

Déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam concernant les actes hostiles de la Thaïlande contre la République démocratique populaire lao, publiée à Hanoi, le 20 avril 1985

Depuis le début du mois d'avril, les réactionnaires d'extrême-droite thaïlandais pillonnent à l'artillerie les hameaux de May, Cang et Savang dans le district de Parlay (province de Sayabouri), au Laos et leurs troupes s'y infiltrent. Plus grave encore, ces trois hameaux et leurs alentours ont été soumis à d'intenses tirs de l'artillerie de l'armée thaïlandaise et aux attaques sauvages des unités d'infanterie, qui ont fait plusieurs morts ou blessés et causé de graves dégâts aux biens des villageois, ce qui n'a pas manqué de créer des tensions dans la région.

Ces nouveaux actes d'agression manifestes commis par les éléments réactionnaires d'extrême-droite des milieux dirigeants thaïlandais constituent une violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Laos. Venant s'ajouter à l'aide apportée aux vestiges des forces de Pol Pot et aux autres réactionnaires khmers dans leurs actes de sabotage contre la République populaire du Kampuchea cette nouvelle escalade des hostilités montre clairement que les éléments réactionnaires d'extrême-droite des milieux dirigeants thaïlandais continuent de travailler main dans la main avec les expansionnistes et hégémonistes chinois contre les trois pays indochinois, afin de créer des tensions, de compromettre la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est et de faire échec au dialogue qui s'amorce dans la région.

Le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam condamne catégoriquement tous les actes hostiles commis par les milieux dirigeants thaïlandais contre la République démocratique populaire lao, appuie pleinement la position correcte de la République démocratique populaire lao énoncée dans la déclaration du Ministre des affaires étrangères lao, en date du 25 avril 1985, et exige que les milieux dirigeants thaïlandais mettent immédiatement fin à leurs actes d'agression, à leurs attaques et à leurs empiétements sur le territoire lao, et qu'ils retirent toutes les troupes thaïlandaises du Laos, afin de revenir à la situation normale telle qu'elle régnait dans ces trois hameaux, avant le 6 juin 1984.

